

C'est en quelque sorte une photographie des activités municipales et de celles des associations locales que retrace ce bulletin des Échos de Bournazel. Cette année encore, vous retrouverez dans cette édition 2024 nombre d'informations sur ce qui fait l'actualité de notre Commune.

Par ailleurs, via notre site internet « bournazel-aveyron.fr » ou en se connectant à l'application préalablement téléchargée gratuitement « PanneauPocket » vous avez accès aux informations bournazeloises en temps réel ou différé. Vous pouvez également déposer en ligne, par exemple, une demande d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclaration préalable de travaux, ...) rubrique du site internet « Démarches, infos pratiques » qui vous dirigera sur le Portail Usager Urbanisme ; ainsi qu'accéder à moultes démarches administratives liées à votre état civil, votre citoyenneté, votre vie familiale, etc.

Votre Commune bouge, des aménagements structurants ont été réalisés. Vous avez été invités à l'inauguration le 14 septembre Place du Foirail, en présence notamment des représentants de l'État, de la Région, du Département et de la Communauté de Communes. Ces partenaires publics ont largement contribué financièrement à la réalisation des travaux. Nous les avons remerciés, tant ils ont directement permis de ne pas accroître la dette de notre Commune et - de même - de ne pas augmenter les taux des impôts locaux. Nous les avons à nouveau sollicités dans le cadre de la rénovation de notre Salle des fêtes, projet qui trouvera son aboutissement en 2025, comme vous le lirez dans la rubrique « Travaux ».

Bref, la Commune investit pour l'avenir. Certaines dépenses sont moins visibles comme l'entretien des routes et des chemins ruraux, mais essentielles. La Communauté de Communes est à nos côtés pour les compétences telles qu'École, Voirie, Ordures ménagères et Déchèterie, Équipements sportifs, Tourisme, CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) dont Petite enfance-jeunesse,

Si la situation nationale et internationale n'est en rien stable et rassurante, où l'intérêt général ne pèse guère, celle de notre cher territoire lui emboite parfois le pas. Petit à petit l'individualisme gagne du terrain, développe parfois une agressivité relationnelle et nous élus de terrain en faisons les frais. Cette évolution de la société dans nos petits bourgs nous inquiète. Notre art de vivre doit rester la ligne directrice et être bien compris.

ENVIRONNEMENT

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Nos pratiques, telles que les utilisaient nos anciens, doivent évoluer. Il est opportun de savoir qu'un arrêté préfectoral du 7 janvier 2021 hiérarchise le niveau d'encadrement des feux de plein air, en fonction des périodes de sècheresse, des déchets brûlés, de leur emplacement, de la météo, etc...

A ce titre, précisons que ce texte prévoit que tout type de feu en plein air demeure formellement règlementé, sinon prohibé. Dans tous les cas, le brûlage en plein air des déchets ménagers reste interdit.

Pour connaitre les consignes de sécurité spécifiques ou les formalités à accomplir (déclaration et demande d'autorisation), adressez-vous à la Mairie.



TRI DES BIODÉCHETS



La loi Anti-Gaspi pour une Économie Circulaire fixe au 1er janvier 2024 la généralisation du tri à la source des biodéchets.

Nous sommes tous concernés, particuliers, professionnels et services. Dans ce contexte, 2 solutions s'offrent à nous :

- le compostage individuel, voire collectif (à privilégier).
- la collecte dédiée en sacs orange, organisée par la Communauté de Communes. A l'instar de ce qui existe pour les sacs jaunes et noirs.

Le SYDOM Aveyron tout comme la Communauté de Communes se sont engagés dans le déploiement de la collecte. Cela permettra de valoriser un maximum de biodéchets tout en réduisant le poids des sacs noirs.

La distribution des sacs orange et des bio-seaux a eu lieu le mercredi 2 ainsi que le samedi 5 octobre, en présence d'un représentant du SYDOM qui a répondu à vos questions ou demandes.

Ainsi vous pourrez mettre dans les sacs orange les épluchures de fruits et légumes, les coquilles d'œuf, les restes de repas, les déchets de viande et de poisson (os et arêtes inclus), le pain, le marc de café & filtre à café, les serviettes en papier — mouchoirs-essuie tout, les fleurs fanées, etc...

Pour les familles ne pouvant composter, tous les biodéchets devront être mis dans le sac orange placé à l'intérieur du bio-seau. Une fois rempli, il suffira de le fermer solidement avec un double nœud et de le déposer dans le même container que les sacs noirs.

La pratique de compostage chez soi est une solution vertueuse, largement pratiquée sur notre territoire, que nous vous encourageons à continuer.

A SAVOIR

La TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) instituée par l'État est appliquée sur le tonnage des sacs noirs et sur les produits "tout venant" de la Déchèterie.

Actuellement à 58 € la tonne, elle passera à 65 € en 2025.

L'objectif national de cette augmentation est de réduire la production de déchets et d'encourager les filières de traitement les moins polluantes : réduction à la source, recyclage et compostage.

D'où l'intérêt d'avoir les bons réflexes de tri.

PLUI

Comme nous vous l'avons indiqué à plusieurs reprises, notre document d'urbanisme va devenir à brève échéance un PLUI (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal). La procédure prescrite le 11 janvier 2022 suit depuis le long processus d'élaboration et de consultation des Partenaires Publics associés, tels que la Direction Départementale des Territoires (ÉTAT), la Chambre d'Agriculture, ... Zonage et Règlement ont jalonné le 1er semestre 2024.

La finalisation du projet est imminente. Au printemps prochain vous serez associés à l'enquête publique et pourrez consulter les documents idoines, voire noter vos observations ou souhaits. L'approbation du document définitif par la Préfecture devrait intervenir vers la fin du dernier trimestre 2025.

D'ores et déjà l'on peut annoncer que les surfaces constructibles ont été réduites de façon draconienne, s'établissant ce jour à 1,90 ha [densification et extension comprises]. La Mairie, anticipant la recherche de foncier disponible et une rétention foncière avérée, s'est portée acquéreur d'un terrain au Roc, au-dessus de l'école. L'achat à M. Laurent Cavaignac a été acté le 5 juin dernier.

De même, nous finalisons – cette fois ci en sortie du Bourg, route de Rulhe - l'achat à Mme Josiane Carcenac d'une partie de parcelle d'environ 4.000 m². Nous tenons à remercier ces 2 propriétaires pour leur sens de l'intérêt général.

APPLICATION "PANNEAU POCKET"



Désireuse de communiquer en direct et de permettre aux associations de mettre en avant leurs activités, la Mairie s'est dotée de l'application PanneauPocket depuis le mois de juin. Vous avez été alors destinataires d'un flyer déposé dans votre boite aux lettres.

Cette application mobile d'information en temps réel, gratuite et sans publicité, est à télécharger sur portable, tablette, voire ordinateur. Mettez ensuite Bournazel en favori et vous serez avertis des données publiées. Non seulement celles de la collectivité mais aussi celles des associations locales que nous invitons à nous faire part de leurs activités.

Le panel des informations délivrées est très vaste tout comme il concerne tous les âges de la vie ; nous communiquons sur notre territoire (Commune et Communauté de Communes). Bref, plutôt que de longs discours, téléchargez PanneauPocket si ce n'est déjà fait et ... voyez vous-mêmes.

LIVRE DE NAISSANCE

Le Département a lancé l'opération « livre de naissance » à l'intention des parents domiciliés en Aveyron, qui peuvent recevoir un ouvrage de qualité lors de la naissance de leur enfant, dans l'année en cours.

Le but est de favoriser l'éveil dès le plus jeune âge, de soutenir et d'accompagner à la parentalité.

Ce livre de naissance est à retirer auprès des services de la PMI, des Maisons des Solidarités Départementales ou plus aisément auprès de la Médiathèque du Pays Rignacois (8 bis, place du Portail Haut, à Rignac).

Pour cette année 2024, le livre proposé aux parents est celui de Lucie Félix intitulé « Poème en jaune ».



ECOLE

L'école de Bournazel en RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) avec l'école de Roussennac a à coeur de créer du lien entre les 2 écoles à travers le développement d'une culture commune et la construction d'une continuité des apprentissages. C'est pourquoi chaque année, les deux écoles partagent des projets communs et des rencontres régulières durant l'année.

Cette année 2023-2024 était sous le signe des Jeux Olympiques. Chaque classe des deux écoles a travaillé de façon transversale ce thème (en sport évidemment mais aussi en lecture, écriture, art...). Une intervenante en danse, Camille Revel, a créé avec chaque classe une chorégraphie que nous avons pu découvrir lors du spectacle de la kermesse qui a clôturé cette année riche autour des Jeux Olympiques.

De nombreux autres projets et sorties ont jalonné l'année de chaque écolier : séances au gymnase, lectures à la bibliothèque, spectacles, visite de la caserne des pompiers de Viviez, sortie à Belcastel, séances de piscine, séances hebdomadaires d'initiation à l'occitan, et bien d'autres projets propres à chaque classe.

Pour l'année 2024-2025, deux nouvelles enseignantes, Elise Daillut-Calvignac (rempacée en début d'année par Camille Boutinayer) et Claire Buisson (le jeudi), accueillent 19 TPS/PS/MS accompagnées de Magali Cinq. La directrice, Delphine Boscus a en charge 21 élèves de GS/CP secondée par Ingrid Bach. Marie Cavalié assure la garderie, la cantine et le ménage.

Nous souhaitons une très belle année scolaire à tous les élèves et leurs familles.







TERMITES

Suite à la déclaration de particuliers de plusieurs foyers d'infestation par les termites, le Conseil Municipal a établi un périmètre autour du quartier du "Fraysse".

Par délibération du 28/03/2024 le Conseil a mis en place ce périmètre à l'intérieur duquel le Maire peut adjoindre les propriétaires d'immeubles bâtis à procéder à des recherches ou à des travaux préventifs ou d'éradication de termites. Il semble que l'épicentre de cette infestation soit l'ancien atelier de menuiserie Tournier situé à proximité du parking du "Fraysse".

Face à cette infestation et notamment au niveau de cet ancien atelier, la Mairie a procédé avec l'autorisation des propriétaires au brûlage de tous les bois contenus sur cette parcelle ainsi qu'à la démolition du bâtiment contaminé. Le périmètre peut être consultable à la Mairie mais d'ores et déjà tous les propriétaires concernés ont été prévenu.

Nous profitons de ces quelques mots pour remercier tous les propriétaires concernés qui ont pris cette problématique très au sérieux et qui ont fait le nécessaire chacun sur leurs parcelles (appâts, pièges, empoisonnement) avec l'appui d'une entreprise spécialisée. Pour sa part, la Commune a aussi fait poser des pièges autour de la "Chapelle du Fraysse" qui se trouvait elle aussi infestée. C'est grâce à la réactivité et à l'action de tous que les termites seront contenus dans ce périmètre même si l'éradication, elle, prendra beaucoup de temps. Merci encore à ceux qui ont fait le nécessaire sachant que c'est très coûteux et pas subventionné.

SALLE DES FÊTES

Le projet de rénovation de la salle des fêtes suit son cours.

Après deux réunions de concertation avec les associations et les différents usagers, un premier plan de rénovation a été réalisé par les architectes.

Celui-ci a été présenté à la population en réunion publique du 24 mai 2024 et a reçu un accueil très favorable de la part des participants. Ceux-ci ont pu s'exprimer sur leur enthousiasme comme sur leurs interrogations. Suite à ces concertations, le permis de construire a été déposé le 26 juillet 2024 et est en cours d'instruction.

Courant octobre, le permis devrait être délivré et nous pourrons alors lancer la consultation des entreprises pour les travaux. A ce stade, le retour de l'appel d'offre devrait avoir lieu courant novembre permettant à priori un commencement des travaux début 2025.

Nous devrons aussi au préalable déposer toutes les demandes de subventions auprès des différents financeurs possibles (Europe, Etat, Région, Département pour les principaux).

Le Conseil est conscient de la perturbation que ces travaux vont entrainer sur l'utilisation de la salle des fêtes en 2025 et s'efforcera de trouver des solutions adaptées aux divers besoins.

INAUGURATION



Moment ô combien solennel que ce samedi matin 14 septembre avec l'inauguration de l'ensemble des travaux d'aménagement du bourg-centre et des bâtiments communaux. Vous avez répondu présent en nombre, montrant votre intérêt pour l'évolution de notre cher territoire.

En présence notamment de M. le Sous-Préfet, Christophe Burbaud, de M. Stéphane Bérard conseiller régional représentant Carole Delga Présidente de la Région Occitanie, de M. Christian Tieulié, conseiller départemental représentant M. Viala Président du Département, de M. Jean-Marc Calvet, président de la Communauté de Communes du Pays Rignacois et des Maires du territoire, de notre conseillère départementale Graziella Piérini ainsi que des représentants ès-qualité d'organismes publics et d'entreprises ayant œuvré sur les divers chantiers, l'inauguration a débutée par une visite des infrastructures crées ou modifiées depuis le début des aménagements du bourg-centre.

L'on peut citer le parking enherbé du Caussanel de 145 places, la zone de retournement, le sentier piétonnier, les créations de la rue neuve accédant à cette place du Foirail, de la place du Menuisier et du sentier de la Tour gelée, la fin de l'opération « Cœur de village » avec la cession par M. et Mme Harlin d'une petite parcelle entre le château et l'Église, la mise en valeur de l'éclairage du Foirail et de l'Église paroissiale [devenue Monument historique en janvier 2023].

Puis une requalification de bâtiments communaux, toujours dans ce cadre d'aménagement du Bourg centre : atelier municipal délocalisé, agrandi à parti d'un bâtiment de la CUMA de Bournazel route de Roussennac et à la place la Bibliothèque municipale, en interaction avec la Médiathèque du Pays Rignacois.

Tout proche du Foirail, la Collectivité a acheté deux vieux bâtis pour en faire des Sanitaires publics et un local à containers poubelles qui avant trônaient à l'air libre. Nous y avons adjoint un abribus, pour un rendu global du plus bel effet. En continuant vers l'école, une aire jeu a été mise à la disposition de nos plus jeunes et de leurs parents, ce printemps 2024.

Après le discours d'accueil de Michel Bastide, Maire, les interventions des orateurs successifs ont salué le travail accompli, ayant permis de rendre attractif notre village et de le positionner dans le futur, en donnant uns sens aux aménage-

ments, en parallèle de la rénovation exemplaire du château par M. et Mme Harlin.

Il a été bien entendu évoqué le financement des travaux qui n'ont pu être réalisés qu'avec l'aide des financeurs publics (État, Département, Région, Communauté de Communes) qui ont mis dans la corbeille 832 566,92 € H.T pour une dépense totale de 1 284 374,73 € H.T.

Après un clin d'œil à quelques Bournazélois qui ont apporté leur compétence artistique bénévole essentiellement, place au vin d'honneur sous un soleil automnal. Là, ce fut plutôt vous qui avez pu commenter cette belle matinée!



Le Budget Primitif 2024 de la Commune de Bournazel s'équilibre à la somme de 220.523 € en fonctionnement et à la somme de 717.564 € en investissement.

BUDGET PRINCIPAL

1/ FONCTIONNEMENT

Malgré une maitrise des dépenses de fonctionnement, celles-ci augmentent avec 24.369 € de plus que l'année passée dû notamment aux diverses hausses (eau, énergie, impôts, salaires, opération termites...)

Concernant les recettes de fonctionnement, celles-ci évoluent aussi à la hausse avec 10.311 € de plus que l'année passée dû notamment à diverses revalorisations (locations, fermages, dotations, impôts...). Il est à noter que le Conseil Municipal n'a pas voté de hausse de taux pour les impôts locaux.

Concernant principalement la taxe foncière qui va augmenter chez tout le monde, sachez que la Commune n'y est pour rien mais que celle-ci sera le fruit d'une part de l'augmentation de la valeur des bases et d'autre part de l'augmentation des taux appliqués par l'Etat et les autres collectivités!

2/ INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement servent en premier lieu à payer notre charge de remboursement d'emprunt qui est de 19.600 € de capital. Il est à noter que malgré les gros investissements effectués ces dernières années (aménagement du bourg, sanitaires) la charge d'emprunt reste stable. Ce qui permet de garder une certaine capacité de recours à l'emprunt pour des projets futurs.

Les autres dépenses sont évidemment liées aux divers travaux d'investissement (voirie, petits matériels, aménagements des sanitaires, aire de jeux, provision travaux salle des fêtes...)

Les recettes d'investissement sont elles principalement alimentées par l'excédent de fonctionnement qui est de 415.837 €, par le reversement de la TVA (36.000 €), puis par diverses subventions liées aux travaux venant de l'Etat, de la Région et du Département (142.536 €).

BUDGET COMMUNAL ASSAINISSEMENT 2024

En plus du budget principal, nous avons un budget autonome pour l'assainissement qui s'équilibre à la somme de 37.280 € fonctionnement et investissement compris.

Ce budget sert uniquement à gérer l'assainissement collectif du bourg au travers de la station d'épuration.

La recette principale est la Taxe d'assainissement qui est demandée à chaque bénéficiaire du service et qui est proportionnelle à sa consommation d'eau.

La dépense principale est le remboursement des emprunts qui ont servi à financer les différents travaux d'assainissement (réseaux et station).

Ce budget est autonome et s'équilibre à lui seul.

VOIRIE COMMUNE ET COMMUNAUTE DE COMMUNES

La Commune de Bournazel a en charge l'entretien de sa voirie revêtue (routes) et non revêtue (chemins).

Pour ce faire, elle a transféré la compétence de ses routes à la Communauté des communes et entretient elle-même les chemins et places.

Cette année, elle disposait d'une enveloppe globale de 22.305 € auprès de la CCPR et a décidé de revêtir la route VC3 (Voie Communale n°3) du lieu-dit « le Garric »pour un montant de 11.500 €. Le solde restant sera reporté sur l'année 2025.

La Mairie, de son côté, a fait revêtir en « enrobé », les places de parking de l'église et du presbytère pour un montant de 12.700 € TTC.



Et enfin, l'entreprise Portier Jérôme doit intervenir sans tarder sur les chemins avec son épareuse. Bonne route à tous...

... QUELQUES SERVICES ...

POINT INFO SENIORS à Rignac

Pour répondre aux besoins des personnes de 60 ans et plus, et de leurs aidants. Contact : Élodie FRAYSSE - 05 65 80 26 05 - pointinfoseniors@pays-rignacois.fr

RÉSIDENCE SENIORS à Rignac

Solution d'hébergement adaptée aux Seniors autonomes de plus de 65 ans et aux personnes en situation de handicap désireuses de garder leur indépendance (T3 et T2, uniquement à la location).

Contact: Mairie de Rignac - 05 65 80 26 00

PORTAGE DES REPAS À DOMICILE

Service à l'adresse des personnes ne pouvant assurer momentanément ou définitivement la préparation de leurs repas.

Contact: 05 65 80 20 80

TRANSPORT À LA DEMANDE

Service de transport collectif vers des points d'arrêt définis à Rignac, accessible à l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes (2 € aller simple ; 4 € aller-retour).

Réservation obligatoire : 08 05 60 81 00

FRANCE SERVICES à la Poste de Rignac

Accompagnement pour effectuer les démarches administratives en ligne, auprès de services tels que MSA, Allocations familiales, Assurance maladie, Assurance retraite, Finances publiques, Pôle emploi, ...

Contact: 05 65 80 21 03

SERVICES D'ACCUEIL PETITE ENFANCE, ENFANCE ET JEUNES à Rignac

• Relais petite enfance (information, orientation et animation à l'intention des parents, ...).

Contact: 06 78 70 26 52

• Crèche l'Arc en Ciel (enfants de la naissance à 6 ans).

Contact: 05 65 64 50 57

Centre de Loisirs (fonctionne les mercredis & vacances scolaires).
 Directeur Christophe ANGEBAULT: 06-77-26-01-97
 Directrice adjointe Lorraine PRATS: 06-78-70-31-45

Mail: lesalzouzous@pays-rignacois.fr

VITESSE ET SÉCURITÉ

Soyons responsables.
Respectons les limitations de vitesse. Levons le pied, que ce soit dans le Bourg, hameaux et sur nos petites routes de campagne.

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Les activités de la société de chasse de Bournazel ont repris depuis la mi-août avec les battues de régulation des sangliers dans le but de limiter les dégâts aux cultures de maïs.

Début septembre, avec l'ouverture générale, une nouvelle saison de chasse a débuté, saison qui sera rythmée par une succession de dates d'ouverture et de fermeture selon les espèces de gibier.

Nous tenons à remercier vivement nos adhérents les plus impliqués pour le travail fourni tout au long de l'année que ce soit pour l'organisation de la chasse ou de la vie de l'association.

L'agenda retenu pour cette année est le suivant :

- 08 septembre 2024 : Ouverture générale de la chasse, vente des cartes la veille
- 04 janvier 2025 à 21h : Quine
- Des ventes de barquettes de sanglier auront lieux courant Décembre 2024 et Mars 2025
- 28 février 2025 : fermeture générale

Si vous êtes intéressé.es par l'activité de la chasse, n'hésitez pas à venir nous rencontrer. Nous souhaitons une bonne saison de chasse à tous les membres de l'association.

LOS CAMINOLS: LE GROUPE D'ENTRETIEN DES CHEMINS

Comme chaque année, en ce début de prinptemps, la quinzaine de bénévoles a repris roto-fils, taille-haies, faucilles pour entretenir les 6 parcours de randonnées qui jalonnent notre Commune. A ce groupe, cette année, 3 personnes se sont rajoutées. A savoir : Margot, Maurice et Richard. Bienvenue à eux.

Nous avons décidé, cette année, de changer les panneaux qui informent le promeneur sur les différentes vues et sur l'histoire du terroir de notre région. Ces panneaux, en composite d'aluminium, seront plus résistants. Trois ont été posés à la Bessade, au-dessus de Caldecoste et au Ségala. Les 3 autres, à savoir : la Fontaine, et les 2 fours à chaux sont prévus pour l'an prochain. Un grand merci à Pascal N. pour sa participation.





Nous avons aussi réouvert l'ancien chemin qui relie Cavagnac à la Vinsinie. Trois grosses matinées de travail pour les « gros bras ».

Ce chemin permet aux randonneurs de Natura 2000 plus de sécurité (le parcours passait par la route de Rignac sur 900 m).

Tous ces chemins permettent la découverte de notre patrimoine rural riche en paysages. Merci à la Mairie pour son aide financière et matérielle.

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque a accueilli les élèves de l'école maternelle plusieurs fois pendant l'année scolaire.

Les enfants sont toujours impatients de venir écouter les histoires lues par les bénévoles. Ils choisissent ensuite des livres pour prendre à l'école.

Une animation d'halloween a été organisée pendant les vacances de Toussaint et a rencontré un franc succès.

De nombreux enfants ont pu bricoler des petits monstres ainsi qu'écouter des histoires ou chanter. L'après-midi s'est terminée autour d'un goûter.



Dédée Capus



L'ensemble des bénévoles tient particulièrement à rendre hommage à Dédée Capus qui nous a quittés cet été. Elle faisait partie de l'équipe depuis son installation à Bournazel et était toujours prête à rendre service.

Son engagement était sincère, toujours disponible pour remplacer, donner des idées d'achats. Merci pour tout cela. Nous adressons à sa famille et à son mari Luc nos plus sincères condoléances.

Avec la subvention annuelle donnée par la mairie, les bénévoles ont acheté des nouveautés donc n'hésitez pas à venir les découvrir.

Si vous souhaitez faire dons de livres à la bibliothèque, c'est possible mais nous ne prenons que des livres récents (moins de 5 ans) et en bon état.

Nous recherchons de nouveaux bénévoles pour tenir les permanences : n'hésitez pas à vous manifester pendant les heures d'ouverture.

Pour rappel, la bibliothèque est ouverte le mercredi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h.

La carte d'adhésion unique valable dans toutes les bibliothèques du réseau (Rignac, Goutrens, Mayran et Bournazel) est au prix de 5€/an pour les adultes et gratuite pour les enfants jusqu'à 18 ans.

Elle permet d'emprunter mais aussi de se connecter au site des médiathèques de l'Aveyron et d'avoir de nombreuses ressources à disposition en ligne : musique, vidéo, presse, livres numériques...

SYNDICAT D'INITIATIVE

L'arrivée de l'automne rime, pour le Syndicat d'Initiative de Bournazel, avec bilan de la saison touristique et de toutes les animations qu'il a portées pour faire vivre et animer la vie de la commune.

Sur le volet touristique, Nicolas TAMALET, néo-bournazelois, a été recruté pour assurer les fonctions d'agent d'accueil du point d'information touristique installé dans l'accueil du château, avec le concours financier de la Communauté de Communes du Pays Rignacois.

Le bilan de fréquentation de la saison (les après-midi en juillet et en août) est en progression puisque 850 visiteurs (contre 715 en 2023) ont sollicité notre agent présent sur l'espace d'accueil touristique. Sur la période, ce sont donc quelques 15 % des visiteurs du château qui utilisent les services de ce point d'information qui a



notamment vocation à valoriser les services proposés en local. Les demandes les plus fréquentes exprimées par ces visiteurs sont les circuits de randonnées, les sites touristiques à visiter et les visites auto-guidées (guides papier mis à disposition) du village de Bournazel.

Cette année, outre les miels de Lugan produits par M. Legrand qui possède des ruches installées sur notre commune, la boutique du SI a également proposé des herbiers réalisés par Trésors Nature, une artiste également installée à Lugan, sous la forme de marques-pages, de cadres....

Mais comme vous le savez, l'activité du Syndicat d'Initiative ne se réduit pas à l'accueil touristique puisque sa vocation est également d'organiser des animations tout au long de l'année :

La traditionnelle
balade gourmande
qui s'est déroulée le 17 juillet
a accueilli plus
de 20 marcheurs qui ont
découvert un circuit inédit
programmé par
Claude Durand sur les
chemins de la Commune.





Le vide-grenier a, quant à lui, vu une quarantaine d'emplacements occupés, après quelques désistements de dernière minute. Si le constat doit être fait de la diminution des exposants présents sur la Place du Foirail (concurrence des sites internet de vente de seconde main, d'initiatives privées concomitantes...?), il n'en reste pas moins que ces derniers se disent très satisfaits du cadre qui leur est proposé, de l'accueil qui leur est réservé et de la fréquentation des nombreux chineurs qui se sont déplacés durant toute la journée.

L'autre point de satisfaction est notre stand "recyclerie en local" qui connaît un succès certain et pour lequel nous nous devons de renouveler tous nos remerciements aux donateurs sans lesquels ce stand ne pourrait exister.

Outre ces activités habituelles, le SI a également collaboré à une soirée scène ouverte de musique traditionnelle qui s'est déroulée le 29 mars à la salle des fêtes. Soirée durant laquelle les initiés ont pu dévoiler tous leurs talents tant en qualité de musiciens que de danseurs, et les novices ont pu profiter de leur expérience pour s'essayer aux danses traditionnelles.

Voilà donc ce que fut ce début d'année 2024 pour le Syndicat d'Initiative dont l'objectif reste, malgré un effectif et des moyens financiers minimes, de poursuivre des activités dans un esprit constructif qui se veut rassembleur et générateur de lien social.



LES AMIS DU CHÂTEAU

UN CHATEAU RENAISSANCE AU XXIème SIECLE

Depuis le 1er août, la grande tour médiévale est ouverte aux visites guidées.

Les visiteurs peuvent ainsi y découvrir une muséographie qui présente les étapes de la restauration du château avec des photos avant/après les travaux.

Un escalier relie les deux premiers niveaux et les trois autres sont accessibles par deux escaliers dont celui du XVème siècle.

Un sens unique évitant de se croiser permet à chacun d'accéder au sommet de la tour et d'en redescendre, en toute sécurité.

Depuis le sommet de la tour, on découvre, avec une vision impressionnante, le château, le jardin et le village.

Cet hiver, les travaux du château de Bournazel devraient s'achever par la restauration de la cour médiévale qui sera traitée en surfaces de pelouse séparées par des allées avec un petit bassin et un puits. Le contraste, entre la partie médiévale et la partie renaissance, en sera renforcé, ce qui permettra aux visiteurs de mieux comprendre l'histoire du château.



On ne peut évoquer les 17 ans de restauration- certainement l'une des plus ambitieuse menée en France pour un monument privé - sans se poser la question : « pourquoi ? ».

Pour répondre à une promesse. Dès 2007, date de l'acquisition du château, les propriétaires avaient décidé de l'ouvrir au public. Cette promesse fut tenue dès 2011. Avec 200 jours d'ouverture par an, le château de Bournazel permet à un large public de découvrir un bâtiment exceptionnel qui n'a rien à envier aux châteaux de la Loire et une collection de meubles, objets et tableaux qui en fait le premier musée de peinture ancienne du département.

En 2023, 22 000 visiteurs ont découvert le village de Bournazel et ont participé ainsi à son activité tant économique que culturelle.

Pour que Bournazel ne soit pas aux yeux des visiteurs, uniquement limité au château, il faut que le village puisse bénéficier des retombées indirectes de cet édifice tant en matière de fréquentation que de notoriété.

L'activité du château ne se limite pas à la visite mais s'étend aux concerts et spectacles (8 en 2024), au colloque sur la Renaissance qui est ouvert à tous et dont ce sera cette année la douzième édition, et à la bibliothèque renaissance qui sera ouverte à des étudiants.

Un château comme celui de Bournazel est un lieu inspirant qui doit s'ouvrir à ceux qui souhaitent profiter d'un ensemble hors du temps pour réfléchir à notre passé mais aussi à notre avenir : voilà comment un édifice doit s'inscrire dans le XXIème siècle...

COMITÉ DES FÊTES

L'année 2024 a débuté pour nous le samedi 27 janvier avec notre traditionnel Bal d'Hiver. La soirée a été lancée par le groupe Les Contre temps, suivi de Malt 3 qui a animé la deuxième partie du bal, attirant de nombreux participants.

Pour les fêtes de Bournazel, nous souhaitons tout d'abord remercier chaleureusement tous les habitants de Bournazel. Rien de tout cela n'aurait été possible sans votre soutien et vos encouragements. Vous avez pleinement participé tout au long des manifestations et aussi en ouvrant vos portes à nos chers classards.

Les festivités ont débuté le mercredi 7 août avec une randonnée dégustation qui a rassemblé environ 140 marcheurs.

Le jeudi 8 août, les fêtes se sont ouvertes officiellement avec la remise des clés par la municipalité. Ensuite, le marché gourmand, animé par le légendaire La Carriole, a enflammé le foirail. Tous les exposants ont été pris d'assaut, repartant ravis de leur soirée.



Après une courte pause, nous avons repris les festivités le samedi après-midi avec un concours de pétanque comptant 66 équipes. En soirée, les groupes Le Groupe du coin et No Reso ont animé l'apéro concert, suivi d'un bal en plein air orchestré par Fabien Jora.

Le dimanche, nous avons été encore une fois victimes de notre succès, écoulant les 400 petits déjeuners disponibles en un temps record. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'ont pu y participer, mais le nombre de repas servis est difficilement augmentable. La journée a été placée sous le signe de la musique. La matinée a été animée par la banda Banzaï puis Manu Roig a proposé une animation blind test qui a ravi les plus courageux présents sous un soleil de plomb. Enfin, c'est la Banda Bono qui a résonné le soir sous les platanes du foirail.





Le soir, le repas campagnard, préparé par les bénévoles et le traiteur Un Goût d'Aubrac, a réuni un nombre absolument record de près de 730 convives qui ont ensuite assisté au feu d'artifice tiré depuis la cour du château. La soirée s'est prolongée jusqu'au bout de la nuit, toujours animée par Malt 3.

Cette édition 2024 montre encore une fois la place importante que prennent les fêtes de Bournazel dans le cœur des villageois et dans la vie du village.

Nous tenons à remercier chaleureusement tous les bénévoles, les participants, ainsi que les habitants qui ont accueilli les classards. Un merci tout particulier à ceux qui nous ont prêté main-forte, rendant tout cela possible.



Cette année se clôture pour le comité des fêtes, qui regorge déjà d'idées pour les années à venir. Nous serons ravis de vous retrouver pour notre prochain événement, prévu pour le dernier week-end de janvier 2025 : le Bal d'Hiver.

PIZZN'ROSES



En 2023 va naître l'association des PizzN'Roses. Ce sont au départ, trois jeunes femmes engagées pour la lutte contre le cancer du sein et des actions solidaires pour des écoliers en Afrique qui embarquent leur entourage, famille et amis dans un projet dingue.

Après une année de récolte de fonds par le biais d'actions et de dons par des particuliers et des partenaires comme Abeilles Assurances, Le Camping Brudy, Le Crédit Agricole, EBBM... qu'elles remercient car sans eux rien n'est possible, l'aventure se poursuit. Elles se lancent dans une expérience initiatique doublée d'un total dépaysement, en faveur des actions solidaires menées au profit d'écoliers, au Sénégal.

L'objectif final est l'inscription à une course à pied, LA SENEGAZELLE au printemps 2026. Jusque-là, diverses actions seront menées pour la récolte de fonds et une préparation physique sont au programme! Elles seront sûrement au rendez-vous pour le Rallye de Rignac comme l'an dernier, mais aussi sur des brocantes ou vides greniers... Leur cagnotte et boutique en ligne sur Hello Asso est toujours d'actualité alors si vous voulez apporter votre pierre à cette aventure, n'hésitez pas. Vous pouvez également les suivre sur Instagram ou encore Facebook.

APE : ASSOCIATION DES PARENTS D'ELÈVES

L'association des parents d'éleves des écoles de Bournazel -Roussennac organise différentes actions durant l'année scolaire afin de financer des projets pédagogiques que les équipes enseignantes mettent en place pour nos enfants.

Cette année 2023-2024 a été riche en événements, qui ont permis de remplir nos objectifs avec succès grâce aux nouveaux parents actifs, aux villageois, aux 2 mairies et aux équipes enseignantes qui nous ont accompagnés tout au long de l'année.



Une nouveauté cette année, nous avons pris part à l'organisation d'une buvette multi-associations en partenariat avec les RoussActifs et le comité des fêtes de Roussennac à l'occasion du passage de la classic aveyronnaise.

L'année à venir promet d'être toujours riche en manifestations avec : la vente de madeleine BIJOU, vente de chocolats (courant novembre), le traditionnel quine (samedi 16 novembre 2024), soirée carnaval samedi 8 février 2025) ainsi que le petit déjeuner (courant avril)....avec quelques nouveautés

Belle rentrée scolaire à tout le monde !!!!

AGENDA 2024/2025

Dimanche 8 septembre 2024 : Ouverture générale de la chasse, vente des cartes la veille

Lundi 11 novembre 2024 : Cérémonie au monument aux morts à 11h30

Samedi 16 novembre 2024 : Quine des écoles Bournazel-Roussennac

Samedi 4 janvier 2025 à 21h : Quine de la chasse

Samedi 25 janvier 2025 : Bal d'Hiver du Comité des fêtes

Samedi 8 février 2025 : Soirée Carnaval APE de Bournazel-Roussennac

Vendredi 28 février 2025 : Fermeture générale de la chasse

Courant avril 2025 : Petit déjeuner APE Bournazel-Roussennac

Jeudi 8 mai 2025 : Cérémonie au monument aux morts

Du 6 au 10 août 2025 : Fête de Bournazel

NAISSANCE

Enola MIOSSEC

née le 31 octobre 2023 (le Foirail)

Logan COMTE

né le 10 novembre 2023 (Carabols)

Joy NAUSSAC

née le 19 juin 2024 (le Cayrou)

DÉCÈS

Eva CATHALA (épouse BENABEN)

décédée le 22 octobre 2023 à RIGNAC

Jean FEYT

décédé à RENNAZ

Colette BENABEN (épouse TURLAN)

décédée le 1er juin 2024 à BOURNAZEL

Andrée MAILLOT (épouse CAPUS)

décédée le 21 juillet 2024 à VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE



INFOS UTILES

Horaires d'ouverture de la mairie

8h30 à 12h le mardi et vendredi 13h30 à 17h le mercredi

Email

mairie@bournazel-aveyron.fr

Site Internet

www.bournazel-aveyron.fr

Permanence de M. le Maire :

de 11h à 12h le mardi et vendredi

Horaires d'ouverture du Point Poste

Ce sont les horaires d'ouverture de l'Auberge du Donjon

Horaires d'ouverture de la déchetterie

Du lundi au vendredi de 14h à 17h durant les heures d'hiver et de 15h à 18h durant les heures d'été, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h toute l'année

Horaires de la bibliothèque

le mercredi de 17h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h

MAIRIE DE BOURNAZEL - 159 ROUTE DE RIGNAC - 12390 BOURNAZEL